

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États financiers
31 décembre 2008 et 2007

Le 30 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust

Nous avons vérifié l'état de l'inventaire du portefeuille de **Global Diversified Investment Grade Income Trust** au 31 décembre 2008, les états de l'actif net aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe aux fiduciaires. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal, Canada

¹ Comptables agréés licence numéro 14043

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'actif nets

Aux 31 décembre 2008 et 2007

| | 2008 \$ | 2007 \$ |
|--|-------------------|-------------------|
| Actif | | |
| Placement (note 7) | 65 171 370 | 68 846 053 |
| Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 8) | 28 943 399 | 22 580 355 |
| Encaisse | 83 545 | 122 828 |
| Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | 288 476 | 288 476 |
| Autres | 59 935 | 55 057 |
| | <u>94 546 725</u> | <u>91 892 769</u> |
| Passif | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 567 973 | 366 204 |
| Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit | 498 954 | 498 954 |
| Distributions à payer | 482 677 | 482 677 |
| Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 9) | 81 548 820 | 16 856 460 |
| | <u>83 098 424</u> | <u>18 204 295</u> |
| Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 12) | <u>11 448 301</u> | <u>73 688 474</u> |
| Nombre de parts en circulation (note 12) | <u>9 751 054</u> | <u>9 751 054</u> |
| Actif net par part | <u>1,17 \$</u> | <u>7,56 \$</u> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**Approuvé par les fiduciaires, Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp.
et 4227298 Canada Inc.**

Claude Dalphond , administrateur
Claude Dalphond

Benoît Deschamps , administrateur
Benoit Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

| | 2008 \$ | 2007 \$ |
|---|---------------------|---------------------|
| Revenus de placement à des fins de transactions | | |
| Intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | 3 910 450 | 3 899 765 |
| Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit | 10 614 897 | 11 773 084 |
| Intérêts sur l'encaisse et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | 171 456 | 8 430 |
| | <u>14 696 803</u> | <u>15 681 279</u> |
| Charges liées au placement | | |
| Charges sur les swaps sur défaillance de crédit | 6 763 594 | 6 745 114 |
| Frais de service (note 10) | 240 543 | 237 816 |
| | <u>7 004 137</u> | <u>6 982 930</u> |
| Revenu net de placement avant charges administratives | <u>7 692 666</u> | <u>8 698 349</u> |
| Charges administratives | | |
| Honoraires de vérification | 170 811 | 97 159 |
| Honoraires juridiques | 218 454 | 264 480 |
| Rémunération des administrateurs des fiduciaires | 150 708 | 88 331 |
| Frais de l'agent administratif | 25 178 | 23 981 |
| Registre et agent des transferts | 7 950 | 7 950 |
| Droits de garde | 11 822 | 13 438 |
| Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts et frais de bourse | 49 080 | 44 710 |
| Assurances | 17 171 | 12 000 |
| Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant | 115 510 | 61 098 |
| | <u>766 684</u> | <u>613 147</u> |
| Revenu net de placement de l'exercice | <u>6 925 982</u> | <u>8 085 202</u> |
| Pertes sur le placement et les swaps sur défaillance de crédit | | |
| Variation de la moins-value non réalisée sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | (4 473 795) | (6 557 619) |
| Variation de la moins-value nette non réalisée sur les swaps sur défaillance de crédit | (64 692 360) | (15 489 720) |
| | <u>(69 166 155)</u> | <u>(22 047 339)</u> |
| Diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation | <u>(62 240 173)</u> | <u>(13 962 137)</u> |
| Diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation par part | <u>(6,38) \$</u> | <u>(1,43) \$</u> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

| | 2008 \$ | 2007 \$ |
|---|-------------------|-------------------|
| Diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation | (62 240 173) | (13 962 137) |
| Distributions aux porteurs de parts | | |
| Remboursement de capital (note 12) | - | (3 378 741) |
| Incidence de l'adoption des normes sur les instruments financiers (note 4) | - | (740 773) |
| Diminution de l'actif net au cours de l'exercice | (62 240 173) | (18 081 651) |
| Actif net au début de l'exercice | 73 688 474 | 91 770 125 |
| Actif net à la fin de l'exercice | 11 448 301 | 73 688 474 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

| | 2008 \$ | 2007 \$ |
|--|-------------|-------------|
| Flux de trésorerie liés aux | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Revenu net de placement de l'exercice | 6 925 982 | 8 085 202 |
| Ajustements pour | | |
| Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | (7 162 156) | (8 194 896) |
| Diminution du placement | - | 3 378 741 |
| Augmentation des autres actifs | (4 878) | (42 358) |
| Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer | 201 769 | (148 120) |
| | (6 965 265) | (5 006 633) |
| | (39 283) | 3 078 569 |
| Activités de financement | | |
| Distributions payées aux porteurs de parts | - | (3 378 741) |
| Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice | (39 283) | (300 172) |
| Encaisse au début de l'exercice | 122 828 | 423 000 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 83 545 | 122 828 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

État de l'inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2008ss

| | Description | Taux d'intérêt | Échéance | Coût et notionnel | Juste valeur |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------|----------------|----------------------|-------------------|
| Banque Nationale du Canada | Placement – dépôt à terme | 4,28 % | Septembre 2014 | 74 840 801 | 65 171 370 |
| MMAI-I Trust | Débiteur à long terme | 4,28 % | Septembre 2014 | 16 275 199 | 14 172 443 |
| | | | | <u>91 116 000</u> | <u>79 343 813</u> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 30 août 2004 au moyen d'une convention de fiducie (TSX : DG.UN). Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. et 4227298 Canada Inc. sont les fiduciaires (collectivement, les « fiduciaires ») de la Fiducie. La gestion de la Fiducie incombe aux fiduciaires. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie et Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs des fiduciaires bénéficient d'une assurance responsabilité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition mezzanine à trois portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant chacun 136 titres (151 titres chacun en 2007) (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 9 septembre 2014 (la « date d'échéance prévue ») et sans dépasser le 9 septembre 2016 (la « date d'échéance juridique »). Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 9 septembre 2004, la Fiducie a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, MMAI-I Trust (« MMAI-I »), laquelle a elle-même conclu six contrats de même nature avec une contrepartie, Deutsche Bank (la « banque »). Trois de ces six contrats conclus par MMAI-I avec la banque reflètent exactement les trois contrats conclus par la Fiducie avec MMAI-I.

Jusqu'à la date d'échéance prévue (ou la date d'échéance juridique, le cas échéant), le prix de rachat des parts de la Fiducie et l'actif net de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis.

Le 30 octobre 2007, la Fiducie a conclu une modification sur ses trois contrats de swaps sur défaillance de crédit avec MMAI-I ayant pour résultat que la Fiducie ne subira aucune perte sur ces contrats à la suite d'événements de crédit relatifs à des titres adossés à des créances hypothécaires ou à des titres adossés à des créances mobilières (l'« exposition éventuelle ») faisant partie des portefeuilles d'obligations de référence se rapportant à ces swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les positions synthétiques de sociétés de ces portefeuilles (les « expositions principales ») soient toutes en défaillance et que leurs valeurs nominales soient réduites à zéro.

2 Plan de restructuration et événements postérieurs à la date du bilan

Le 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« PCAA de tiers ») a connu une interruption, de sorte que les conduits de PCAA de tiers tels que MMAI-I n'ont pu placer leur papier et rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « comité des investisseurs » ou le « comité ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « moratoire ») et, après le moratoire, de convertir tous

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

les PCAA de tiers en circulation en billets à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des actifs sous-jacents correspondants de chaque conduit. Le moratoire fut étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (« LACC »), le 17 mars 2008. Depuis cette date, le moratoire a été étendu périodiquement jusqu'à la date de clôture, soit le 21 janvier 2009.

Le 14 août 2007, MMAI-I a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que MMAI-I ne fournirait pas à la Fiducie les fonds requis pour verser la distribution du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'une interruption du marché du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») et de l'incapacité de MMAI-I d'assurer la rotation de son PCAA arrivant à échéance.

À la suite de ces événements, la Fiducie a conclu une entente de moratoire (l'« entente de moratoire ») avec MMAI-I afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte de garantie bloqué chez un dépositaire légal. L'entente de moratoire a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée périodiquement.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre prévu pour un plan de restructuration du PCAA de tiers. Ce plan prévoit son remplacement par des billets ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle MMAI-I serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit présentement en vigueur entre la Fiducie et MMAI-I (l'« opération de désengagement »). La Fiducie recevrait donc tous les montants du compte de garantie bloqué et reprendrait le versement des distributions aux porteurs de parts. L'opération de désengagement entrerait en vigueur à la date à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accueilli une demande déposée par le comité sur le PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « plan ») des porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les « porteurs de billets »). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information sur le plan à tous les porteurs de billets et, le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont approuvé ce plan. De plus, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a publié une ordonnance approuvant ce plan.

Le 12 janvier 2009, le comité a annoncé que la Cour supérieure de justice de l'Ontario avait approuvé l'ordonnance de mise en œuvre du plan et par la suite l'opération de désengagement a été conclue le 20 janvier 2009, suivie par l'implantation du plan de restructuration du PCAA le 21 janvier 2009. Le 21 janvier 2009, la Fiducie a publié un communiqué de presse pour confirmer le remplacement de MMAI-I par la banque à titre de contrepartie à l'égard des swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. À la date de l'opération de désengagement, la banque avait une notation de Aa1 selon Moody's, A+ selon Standard & Poor's et AA- avec perspectives négatives selon Fitch.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

À la suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes dues à la Fiducie en vertu des contrats de swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le 30 janvier 2009 la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré en janvier 2009 deux distributions au comptant exceptionnelles de 0,74 \$ par part et de 0,57 \$ par part qui ont été versées respectivement le 13 février 2009 et le 13 mars 2009.

3 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige des fiduciaires qu'ils fassent des estimations et posent des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les fiduciaires sont d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

a) Normes comptables récentes adoptées

- i) Informations à fournir concernant le capital et les instruments financiers — Présentation et informations à fournir

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié trois nouvelles normes comptables : « Informations à fournir concernant le capital » (le « chapitre 1535 »), « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 ») et « Instruments financiers – présentation » (le « chapitre 3863 »). La Fiducie applique ces nouvelles normes depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le chapitre 1535 établit les informations à fournir relativement aux éléments suivants :

- les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital;
- si l'entité s'est conformée à toute exigence en matière de capital, le cas échéant;
- les conséquences de la non-conformité aux exigences en matière de capital.

Les informations relatives à cette nouvelle norme sont présentées à la note 12.

Les chapitres 3862 et 3863 présentent un ensemble détaillé d'exigences de présentation d'information et de règles de présentation visant les instruments financiers. Ils révisent et rehaussent les exigences de présentation d'information énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » et reprennent telles quelles les exigences de présentation d'information du chapitre 3861. Les informations relatives à ces nouvelles normes sont présentées aux notes 5 et 6. La Fiducie applique ces nouvelles normes depuis le 1^{er} janvier 2008.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

ii) Continuité de l'exploitation

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié afin d'exiger que la direction évalue la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation et fournisse de l'information à cet égard. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. Cette nouvelle exigence n'a aucune incidence sur les états financiers de la Fiducie.

b) Mode de constatation des revenus et des charges

Les revenus d'intérêts créditeurs, les revenus autres que les revenus d'intérêts créditeurs, de même que les revenus et charges sur les swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les frais de transaction étant inscrits directement à l'état des résultats. La Fiducie est une société de placement au sens de la NOC-18 et évalue tous ses placements à la juste valeur et les présente à leur juste valeur dans ses états financiers. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces instruments financiers sont enregistrés dans les gains ou pertes sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit dans l'état des résultats. La détermination de la juste valeur des instruments financiers est effectuée comme suit :

Établissement de la juste valeur

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie pour lequel l'instrument financier pourrait être échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, qui correspond à la juste valeur de contrepartie reçue ou versée. Dans certaines circonstances, la juste valeur initiale peut être établie en utilisant d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ou reconditionnement ou selon une technique d'évaluation dont les variables ne tiennent compte que des données de marché observables. Au moment de la comptabilisation initiale, l'écart entre le prix de vente et la juste valeur initiale estimative est comptabilisé à l'état des résultats lorsqu'il se fonde sur des éléments observables.

Lors de la réévaluation ultérieure des instruments financiers, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur, et s'ils sont disponibles, la Fiducie les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse, d'un contrepartiste, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier coté sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur, tandis que la juste valeur d'un passif financier coté sur un marché actif reflète le cours vendeur. Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Fiducie établit la juste valeur

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

des instruments financiers au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur le marché, la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché lorsqu'il a été démontré que ces techniques permettent d'obtenir des estimations fiables.

a) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés à la juste valeur avec les variations au titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans l'état des résultats. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit est établie à l'aide de modèles d'évaluation. La Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Les principales hypothèses se fondent sur des facteurs observables dans des marchés externes, tels que des courbes de rendement de taux d'intérêt, des facteurs de volatilité et des courbes de crédit. La juste valeur fluctuera également suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis.

b) Montants à recevoir ou à payer au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme et du montant à recevoir ou à payer sur les swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

c) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers sont les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

Incidence de l'adoption des normes sur les instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Fiducie a adopté la nouvelle norme intitulée « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » (« chapitre 3855 »); cette convention comptable a été traitée rétroactivement, sans retraitement. Les soldes d'ouverture des instruments financiers et de l'actif net au 1^{er} janvier 2007 ont été réduits d'un montant de 740 773 \$.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

5 Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de la nature de ses activités, la Fiducie est exposée à divers risques, notamment ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation des instruments financiers, dans la mesure du possible, des contrôles conformes à la stratégie de la Fiducie ont été instaurés, comme l'utilisation d'instruments autorisés. Les principaux risques auxquels la Fiducie est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation dans les cours du marché. Le risque de marché associé aux instruments financiers comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de liquidité et d'autres risques de prix. Plus particulièrement, jusqu'à la date d'échéance, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit fluctuera suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives suite à des événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis. Étant donné que l'objectif de la Fiducie est de fournir aux porteurs de parts un intérêt économique au moyen de l'exposition liée au rendement d'un portefeuille de titres sous-jacent, le capital n'est pas protégé. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme assorti d'un taux déterminé au moment de la signature du contrat. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de l'indice IG9, un indice nord-américain de titres de qualité supérieure composé de 125 entités de qualité supérieure, aurait donné lieu respectivement à une diminution de 2 095 668 \$ ou à une augmentation de 2 915 712 \$ de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. Par ailleurs, il existe un risque de taux d'intérêt associé au dépôt à terme et au débiteur à long terme. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt se traduirait respectivement par une diminution ou une augmentation de 637 812 \$ de la juste valeur du dépôt à terme et du débiteur à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. La meilleure mesure de l'exposition maximale de la Fiducie au risque de crédit aux 31 décembre 2008 et 2007 est la somme des actifs financiers figurant à l'état de l'actif net. Comme il est décrit ci-dessus, les swaps sur défaillance de crédit sont également largement exposés au risque de crédit en raison des obligations de référence contenues dans les portefeuilles et du risque de crédit de la contrepartie. Le risque principal réside dans l'exposition statique (sans changement) à des sociétés, tandis que le risque éventuel concerne des titres adossés à des créances hypothécaires et des créances mobilières gérées par la Fiducie selon les critères établis aux contrats de swaps sur défaillance de crédit. (Voir les notes 7, 8 et 9).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations relatives à des passifs financiers. Les liquidités de la Fiducie sont gérées conformément aux politiques qui visent à doter la Fiducie de ressources en trésorerie suffisantes pour satisfaire ses obligations actuelles et futures, dans des circonstances normales ou inhabituelles. Les passifs financiers de la Fiducie ont une échéance

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

mensuelle, à l'exception du passif lié aux swaps sur défaillance de crédit. Le passif lié aux swaps sur défaillance de crédit est associé aux contrats conclus avec MMAI-I et la date d'échéance prévue est en septembre 2014 ou au plus tard en septembre 2016. Aux termes des swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est donné en nantissement auprès de MMAI-I. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue du placement et du débiteur à long terme (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps sur défaillance de crédit D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2007).

6 Valeurs comptables des actifs et passifs financiers classés par catégorie

Les actifs et les passifs financiers sont évalués dans les états de l'actif net soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement qui correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, en fonction de catégories établies dans les normes comptables applicables aux instruments financiers. La valeur comptable de chaque catégorie d'actif ou de passif financier est présentée dans le tableau ci-après :

| | Détenus à des fins de transaction | Prêts et créances | Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement |
|---|---|----------------------|--|
| 31 décembre 2008 | | | |
| Actifs financiers | | | |
| Placement <i>a)</i> | 65 171 370 | - | - |
| Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i> | 28 943 399 | - | - |
| Encaisse | 83 545 | - | - |
| Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | - | 288 476 | - |
| Autres | - | 59 935 | - |
| Total des actifs financiers | 94 198 314 | 348 411 | - |
| Passifs financiers | | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | - | - | 567 973 |
| Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit | - | - | 498 954 |
| Distributions à payer | - | - | 482 677 |
| Passif lié aux swaps sur défaillance de crédit | 81 548 820 | - | - |
| Total des passifs financiers | 81 548 820 | - | 1 549 604 |

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

| 31 décembre 2007 | Détenus à des fins de transaction | Prêts et créances | Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement |
|---|---|----------------------|--|
| Actifs financiers | | | |
| Placement <i>a)</i> | 68 846 053 | - | - |
| Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i> | 22 580 355 | - | - |
| Encaisse | 122 828 | - | - |
| Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | - | 288 476 | - |
| Autres actifs | - | 55 057 | - |
| Total des actifs financiers | 91 549 236 | 343 533 | - |
| Passifs financiers | | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | - | - | 366 204 |
| Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit | - | - | 498 954 |
| Distributions à payer | - | - | 482 677 |
| Passif lié aux swaps sur défaillance de crédit | 16 856 460 | - | - |
| Total des passifs financiers | 16 856 460 | - | 1 347 835 |

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18

7 Placement

Le placement est constitué d'un dépôt à terme émis sur une base non subordonnée et non garantie par une institution financière. Le placement échoit en septembre 2014.

Le dépôt à terme d'une juste valeur de 65 171 370 \$ (68 846 053 \$ en 2007) auprès de la Banque Nationale du Canada ayant une notation à long terme de A attribuée par Standard and Poor's Rating Service (« S&P ») et une valeur nominale de 74 840 801 \$ (74 840 801 \$ en 2007). Il porte intérêt au taux de 4,28 %, payable mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt sera le taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 20 points de base annuel, payable mensuellement jusqu'à la date d'échéance.

Aux termes des contrats des swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est donné en nantissement auprès de MMAI-I. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit et dépassant la subordination aux swaps sur défaillance de crédit. Après la fin de l'exercice, à la suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, le dépôt à terme a été donné en nantissement auprès de la banque.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

8 Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de MMAI-I représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présument la poursuite de l'exploitation de l'entité. Le montant total de 28 943 399 \$ (22 580 355 \$ en 2007) à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit se compose de 8 519 897 \$ (2 697 287 \$ en 2007) dans un compte débiteur à court terme correspondant aux montants courus chaque mois et payés par MMAI-I accumulés dans un compte de garantie bloqué, de 6 251 059 \$ (4 911 513 \$ en 2007) dans un compte débiteur à court terme correspondant aux montants accumulés chaque mois par MMAI-I au profit de la Fiducie (pour recouvrer les coûts liés à l'offre de placement initiale), et des honoraires à recevoir au titre du contrat financier. Le montant total à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit comprend aussi un compte débiteur à long terme de 14 172 443 \$ (14 971 555 \$ en 2007), d'une valeur nominale de 16 275 199 \$ (16 275 199 \$ en 2007), qui vient à échéance en septembre 2014. Ce compte débiteur à long terme porte intérêts au taux de 4,28 %, payables mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt sera le taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 20 points de base annuel, payable mensuellement jusqu'à la date d'échéance. Après la fin de l'exercice, les deux parties ont conclu l'opération de désengagement en date du 20 janvier 2009 décrite à la note 2 et qui prévoit le versement à la Fiducie du montant intégral détenu dans le compte de garantie bloqué.

| Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit | 2008 | 2007 |
|--|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Débiteur à court terme (compte de garantie bloqué) | 8 519 897 | 2 697 287 |
| Débiteur à court terme (montant accumulé et honoraires à recevoir au titre du contrat financier) | 6 251 059 | 4 911 513 |
| Débiteur à long terme (rachat du nantissement) | 14 172 443 | 14 971 555 |
| Total | <u>28 943 399</u> | <u>22 580 355</u> |

9 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Swaps sur défaillance de crédit avec MMAI-I

La Fiducie a conclu avec MMAI-I trois contrats de swaps sur défaillance de crédit (les « contrats de swaps D, E et F ») aux termes desquels la Fiducie paiera MMAI-I si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui pourrait être encourue suite à des événements de crédit concernant les contrats de swaps D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2007). En vertu des contrats de swaps D, E et F, un paiement mensuel par la Fiducie à MMAI-I correspondant au taux contractuel de 3,08 % appliqué au notionnel total des contrats et au taux contractuel de 4,28 % est appliqué au placement donné en garantie. Ces montants sont échangés entre la Fiducie et MMAI-I, le rendement net de MMAI-I étant versé à la Fiducie. Sur une base mensuelle, MMAI-I acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme donné en garantie, égale au versement mensuel pour le mois considéré. MMAI-I paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement donné en garantie. Après la fin de l'exercice, à la suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, MMAI-I a été remplacé par la banque, en date du 20 janvier 2009.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Le notionnel total des trois contrats de swaps D, E et F au 31 décembre 2008 était de 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2007) relativement aux portefeuilles d'obligations de référence dont la valeur nominale était de 34 948 089 003 \$ (34 948 089 003 \$ en 2007). La Fiducie a estimé la perte cumulative non réalisée sur les contrats de swaps D, E et F et le passif lié à ces contrats au 31 décembre 2008 à 81 548 820 \$ (16 856 460 \$ en 2007), montant conforme à l'évaluation faite par la banque. L'accroissement de la perte cumulative non réalisée au cours de l'exercice résulte principalement d'une importante dégradation des marchés financiers à l'échelle mondiale, ce qui a fortement réduit les liquidités et augmenté les écarts de taux de manière significative.

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des contrats de swaps D, E et F avec MMAI-I, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essayer suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2007).

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit moins le montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 28 444 445 \$ au 31 décembre 2008 (22 081 401 \$ en 2007). Après la fin de l'exercice, par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, MMAI-I a été remplacé par la banque, en date du 20 janvier 2009.

Évènements de crédit

Au cours du mois d'octobre 2008, la Fiducie a reçu quatre avis d'évènements de crédit relatifs aux contrats de swap D, E et F concernant les entités suivantes : Lehman Brothers Holdings Inc., Federal National Mortgage Association, Federal Home Loan Mortgage Corporation et Controladora Commercial Mexicana SAB. Les taux de recouvrement sur ces entités ont été établis respectivement à 8,625 %, 91,51 %, 94 % et 44 %.

Comme il est décrit à la note 1, la Fiducie ne subira aucune perte relativement aux contrats de swaps D, E et F à la suite d'évènements de crédit concernant les titres adossés à des créances hypothécaires ou aux titres adossés à des créances mobilières (l'« exposition éventuelle ») du portefeuille d'obligations de référence des contrats de swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les positions synthétiques de sociétés de ces portefeuilles (l'« exposition principale ») soient toutes en défaillance et que leurs valeurs nominales soient réduites à zéro. L'exposition principale se compose d'expositions par tranches multiples dans cinq titres adossés à des créances de sociétés dont les points d'attachement (le point de la structure du capital où commence l'exposition aux pertes du portefeuille) à la création varient entre 7,85 % et 11,00 % et des points de détachement (le point de la structure du capital où l'exposition aux pertes prend fin) à la création varient entre 9,55 % et 13,00 %. À la suite des évènements de crédits mentionnés ci-haut, incluant l'évènement de crédit survenu en 2005 (Delphi Corp.), les points d'attachement varient désormais entre 6,23 % et 10,03 % et les points de détachement, entre 7,93 % et 12,03 %. Par conséquent, les titres adossés à des créances de sociétés ont une subordination plus faible, mais les porteurs de parts n'ont subi aucune perte.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Aucun événement de crédit n'a touché le portefeuille d'obligations de référence au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Portefeuille d'obligations de référence

La Fiducie est exposée à trois portefeuilles dans le cadre de trois contrats de swaps D, E et F dont la valeur nominale totale s'établissait à 91 116 000 \$ au 31 décembre 2008 (91 116 000 \$ en 2007). Les paiements au titre de ces contrats ont lieu sur une base mensuelle. Chacun des portefeuilles est exposé à différentes tranches des cinq mêmes titres adossés à des créances de sociétés (l'exposition principale) et au même portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires ou aux titres adossés à des créances mobilières (l'exposition éventuelle).

La composition de chacun des portefeuilles aux 31 décembre 2008 et 2007 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

| Catégorie d'actif | 31 décembre 2008 | | 31 décembre 2007 | |
|---|-----------------------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| | Nombre d'obligations de référence | Pourcentage de l'actif | Nombre d'obligations de référence | Pourcentage de l'actif |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et créances mobilières de consommation i) | 44 | 25,2 | 59 | 30,3 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles i) | 87 | 49,8 | 87 | 44,7 |
| Positions synthétiques de sociétés ii) | 5 | 25,0 | 5 | 25,0 |
| | 136 | 100,0 | 151 | 100,0 |

i) Exposition éventuelle, depuis la modification d'octobre 2007.

ii) Exposition principale, depuis la modification d'octobre 2007.

Exposition principale

Les obligations de référence sous-jacentes aux titres adossés à des créances de sociétés pour les trois portefeuilles affichaient une notation de crédit moyenne pondérée de BBB-/BB+ selon S&P au 31 décembre 2008 et une notation de BBB/BBB- au 31 décembre 2007. Le calcul de la notation moyenne pondérée consiste à multiplier le notionnel des contrats de chaque obligation de référence par le facteur de notation attribué par S&P, à faire la somme de ces produits et à diviser cette somme par le notionnel total, puis à attribuer le résultat obtenu à la notation S&P correspondante. Les notations équivalentes S&P aux 31 décembre 2008 et 2007 se répartissaient comme suit pour chaque portefeuille :

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

| <u>Notation</u> | <u>31 décembre 2008</u> | <u>31 décembre 2007</u> |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | (notation équivalente S&P*) | (notation équivalente S&P*) |
| | <u>% de l'actif</u> | <u>% de l'actif</u> |
| AAA | 0,62 | 4,62 |
| AA+ | 1,25 | 0,40 |
| AA | 4,14 | 4,41 |
| AA- | 4,97 | 7,03 |
| A+ | 8,08 | 8,63 |
| A | 13,66 | 9,84 |
| A- | 15,73 | 14,05 |
| BBB+ | 15,33 | 16,87 |
| BBB | 7,45 | 6,84 |
| BBB- | 9,51 | 8,23 |
| BB+ | 2,89 | 3,82 |
| BB | 2,90 | 2,61 |
| BB- | 2,49 | 2,01 |
| B+ | 2,90 | 1,81 |
| B | 1,66 | 2,61 |
| B- | 0,62 | - |
| CCC+ | 1,87 | - |
| CC | 0,82 | - |
| C | 0,83 | - |
| Aucune notation | 2,28 | 6,22 |
| Total | 100,00 | 100,00 |

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Exposition éventuelle

Les obligations de référence sous-jacentes aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres adossés à des créances mobilières des trois portefeuilles affichaient une notation de crédit moyenne pondérée de AAA/AA+ selon S&P aux 31 décembre 2008 et 2007. Les notations équivalentes S&P aux 31 décembre 2008 et 2007 pour les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières des trois portefeuilles de référence se répartissaient comme suit :

| <u>Notation</u> | <u>31 décembre 2008</u> | <u>31 décembre 2007</u> |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | (notation équivalente S&P*) | (notation équivalente S&P*) |
| | <u>% de l'actif</u> | <u>% de l'actif</u> |
| AAA | 98,5 | 100,0 |
| AA | 1,5 | - |
| A | - | - |
| Total | 100,0 | 100,0 |

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Les trois contrats de swaps sont décrits ci-après :

Contrat de swap D

Le contrat de swap D porte sur le rendement de crédit de 136 obligations de référence au 31 décembre 2008 et 151 obligations de référence au 31 décembre 2007. Ce portefeuille comporte cinq titres adossés à des créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 6,79 % et 9,99 % et des points de détachement variant entre 8,49 % et 11,99 % (au 31 décembre 2007, les points d'attachement et de détachement variaient respectivement entre 7,85 % et 11 % et entre 9,55 % et 13 %).

Contrat de swap E

Le contrat de swap E porte sur le rendement de crédit de 136 obligations de référence au 31 décembre 2008 et 151 obligations de référence au 31 décembre 2007. Ce portefeuille comporte cinq titres adossés à des créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 6,23 % et 10,03 % et des points de détachement variant entre 7,93 % et 12,03 % (au 31 décembre 2007, les points d'attachement et de détachement variaient respectivement entre 7,85 % et 11 % et entre 9,55 % et 13 %).

Contrat de swap F

Le contrat de swap F porte sur le rendement de crédit de 136 obligations de référence au 31 décembre 2008 et 151 obligations de référence au 31 décembre 2007. Ce portefeuille comporte cinq titres adossés à des créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 6,88 % et 9,99 % et des points de détachement variant entre 8,58 % et 11,99 % (au 31 décembre 2007, les points d'attachement et de détachement variaient respectivement entre 7,85 % et 10,63 % et entre 9,55 % et 12,63 %).

10 Frais de service

La Fiducie doit payer des frais de service des conseillers en placement correspondant à 0,25 % par année (0,25 % en 2007) du montant en cours (produit net de l'offre moins les éventuelles pertes) par part détenu par les clients de ces conseillers. En raison des événements décrits à la note 2, aucun frais de service n'a été payé entre le 1^{er} août 2007 et le 31 décembre 2008.

À la suite de l'opération de désengagement, les fiduciaires de la Fiducie ont décidé que, pour la période allant du 1^{er} août 2007 au 28 février 2009, ces frais de service seraient payés en fonction de l'actif net, plutôt qu'en fonction du montant en cours, et qu'aucun paiement n'aurait lieu par la suite. Au 31 décembre 2008, un montant de 345 350 \$, calculé en fonction du montant en cours, est inclus dans le poste « Comptes créditeurs et charges à payer ». Une diminution de 150 192 \$ a été comptabilisée en 2009.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

11 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et, dans le calcul de son impôt sur les bénéfices, elle peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Tout montant payable aux termes du contrat de swap sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes des contrats de swaps et est imposable comme tel. Suivant les modalités des contrats de swaps en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre des contrats de swaps D, E et F à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

12 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en série un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Rachats trimestriels

Les parts peuvent être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de rachat. Le paiement du prix de rachat aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Rachat annuel

Les parts peuvent également être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable du mois d'août (la « date de rachat annuelle »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de dénouement. Le paiement du prix de dénouement aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat annuelle. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap D, E et F et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 74 840 801 \$ (74 840 801 \$ en 2007) et du compte débiteur à long terme lié aux swaps sur défaillance de crédit de 16 275 199 \$ de la Fiducie (16 275 199 \$ en 2007), moins les frais de dénouement applicables.

Aucune transaction n'a eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

| Nombre de parts | 2008 | 2007 |
|--|-------------|-------------|
| Solde au début et à la fin de l'exercice | 9 751 054 | 9 751 054 |

Les capitaux propres sont composés des titres de capital émis et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

| | 2008 | 2007 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Titres de capital émis | | |
| Solde au début de l'exercice | 73 487 272 | 76 866 013 |
| Remboursement de capital aux porteurs de part | - | (3 378 741) |
| Solde à la fin de l'exercice | 73 487 272 | 73 487 272 |
| Bénéfices non répartis (déficit) | | |
| Solde au début de l'exercice | 201 202 | 14 904 112 |
| Incidence de l'adoption initiale des normes sur les instruments financiers (note 4) | - | (740 773) |
| Diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation | (62 240 173) | (13 962 137) |
| Solde à la fin de l'exercice | (62 038 971) | 201 202 |
| | 11 448 301 | 73 688 474 |

Du 1^{er} janvier 2007 au 13 août 2007, il n'y a eu aucun rachat. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits dans la note 2, tous les rachats ont été suspendus jusqu'à ce que le plan ait été mis en œuvre avec succès. Un total de 209 100 parts ont été remises pour le rachat annuel du 31 août 2007. Puisque tous les rachats avaient été suspendus le 28 août 2007, ces parts n'ont donc pas été rachetées et elles ont été retournées aux porteurs de parts. Après la fin de l'exercice, par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, les rachats annuel et trimestriels ont été rétablis.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 0,9 % des parts en circulation de la Fiducie.

Distributions et gestion des capitaux propres

Les fiduciaires gèrent le capital de la Fiducie de façon à ce qu'elle soit en mesure de poursuivre son exploitation tout en maximisant le rendement pour les porteurs de parts.

La Fiducie a pour objectif de fournir aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles à un taux fixe égal à 0,0495 \$ la part (0,594 \$ par an) jusqu'au 7 septembre 2009 et, par la suite, un flux de distributions mensuelles à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %, et de rembourser aux porteurs de parts le 7 septembre 2014 (la « date d'échéance prévue »), ou au plus tard le 7 septembre 2016 (la « date d'échéance juridique ») un montant égal à la valeur résiduelle de la Fiducie. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées à la déclaration, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Du 13 août 2007 au 31 décembre 2008, aucune distribution n'a été déclarée. Le solde de 482 677 \$ des distributions payables aux 31 décembre 2008 et 2007 représente les distributions déclarées en juillet 2007. Par suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes dues à la Fiducie au titre des contrats de swaps depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le 30 janvier 2009 la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré en janvier 2009 deux distributions au comptant exceptionnelles de 0,74 \$ par part et de 0,57 \$ par part qui ont été versées respectivement le 13 février 2009 et le 13 mars 2009. Le 13 mars 2009, la Fiducie a également déclaré une distribution spéciale de 0,02 \$ par part payable le 16 avril 2009, en raison d'une réduction des frais de service payables. (Voir la note 10.)

13 Opérations entre apparentés

La gestion de la Fiducie incombe aux fiduciaires. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan, filiale de la Banque Nationale du Canada, agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie, et par conséquent un de ses conseillers en placement, est Financière Banque Nationale, filiale de la Banque Nationale du Canada. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, la Fiducie a conclu trois swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, MMAI-I. Le fiduciaire de MMAI-I est Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield XI Corp., dont le conseil d'administration est le même que celui des fiduciaires de la Fiducie. La nature et le montant de toutes les opérations conclues entre la Fiducie et MMAI-I sont décrits aux notes 8 et 9 des présents états financiers. Comme il est décrit à la note 7, le dépôt à terme a été conclu auprès de la Banque Nationale du Canada. En plus des transactions décrites séparément dans les présents états financiers, les transactions suivantes ont été effectuées au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

| Dépenses engagées au cours des exercices | | 2008 | 2007 |
|--|--|----------------|----------------|
| | | \$ | \$ |
| Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. 4227298 Canada Inc. | Rémunération des administrateurs des fiduciaires | 75 354 | 44 165 |
| | Rémunération des administrateurs des fiduciaires | 75 354 | 44 166 |
| Banque Nationale du Canada Financière Banque Nationale | Frais de l'agent administratif | 25 178 | 23 981 |
| Fiducie Natcan | Frais de service | 67 664 | 73 368 |
| | Droits de garde | 11 822 | 13 438 |
| | | <u>255 372</u> | <u>199 118</u> |

| Comptes créditeurs et charges à payer à la fin des exercices | | 2008 | 2007 |
|--|--|----------------|---------------|
| | | \$ | \$ |
| Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. 4227298 Canada Inc. | | 1 298 | 16 526 |
| Banque Nationale du Canada Financière Banque Nationale | | 1 298 | 16 526 |
| Fiducie Natcan | | 7 088 | 7 830 |
| | | 96 663 | 28 999 |
| | | 3 201 | 3 750 |
| | | <u>109 548</u> | <u>73 631</u> |

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu entre les parties.

14 Chiffres correspondants

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.